

**La ville du Blanc-Mesnil recrute
Pour la direction de la santé
Un « coordonnateur Atelier Santé Ville (ASV) » (H/F)**

MISSIONS

Le coordonnateur ASV met en œuvre une politique d'éducation à la santé et à la prévention pour tous les publics résidant essentiellement en quartier politique de la Ville (QPV) dans le cadre à la fois du Contrat Local de Santé (CLS) et du contrat « Engagements Quartiers 2030 » (CEQ2030). À ce titre, et dans l'esprit du concept « Une seule santé », il conçoit, anime et évalue la démarche de l'Atelier Santé Ville sur le territoire Blanc-Mesnilois. La santé est un équilibre fragile qui ne se limite ni aux murs des centres municipaux de santé, ni aux frontières entre les espèces, ni aux concours de nos quartiers. C'est une réalité complexe, interconnectée, qui exige une vision globale et une action collective.

ACTIVITES

Mobilisation et animation d'une démarche territoriale de santé

- Participer au diagnostic santé et identifier les besoins spécifiques de la population selon les conditions de vie en concertation avec les habitants et les professionnels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux à travers divers dispositifs afin de développer des dynamiques partenariales
- Assurer la promotion et l'animation d'une démarche participative avec les habitants autour des questions de santé
- Participer aux groupes de travail

Mise en œuvre opérationnelle de la programmation santé

- Concevoir et piloter des actions de prévention et promotion de la santé en lien avec les acteurs locaux et les habitants
- Assurer le suivi administratif et budgétaire des actions menées
- Rechercher des financements, élaborer et suivre des dossiers de demandes de subventions
- Assurer l'évaluation des actions, mettre en place, le cas échéant, des actions correctives
- Assurer la valorisation des actions

COMPETENCES

- Maîtrise des différentes stratégies de promotion de la santé : éducation pour la santé, santé publique
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance de l'environnement contractuel (contrats locaux de santé, CEQ2030, contrat de ville, PRE, GUSP, NPRNRU, etc.)
- Maîtrise de la méthodologie de projets en santé publique et des dispositifs Politique de la Ville
- Capacité à fédérer les acteurs autour des projets et actions
- Capacité à travailler en transversalité
- Rigueur et méthodologie
- Qualité relationnelle
- Qualité rédactionnelle

CONDITIONS D'EXERCICE

- Formation en santé publique, ou formation supérieure débouchant sur l'expertise en éducation et promotion de la santé (bac+ 5) exigée
- Permis B exigé afin de faciliter les déplacements sur le territoire, le transport de matériels ou assister aux différentes réunions / groupe de travail sur le Département ou la Région
- Déplacements dans le cadre des activités
- Lieux d'affectation multiples
- Travail le week-end ou en soirée ponctuellement

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Directeur adjoint de la santé